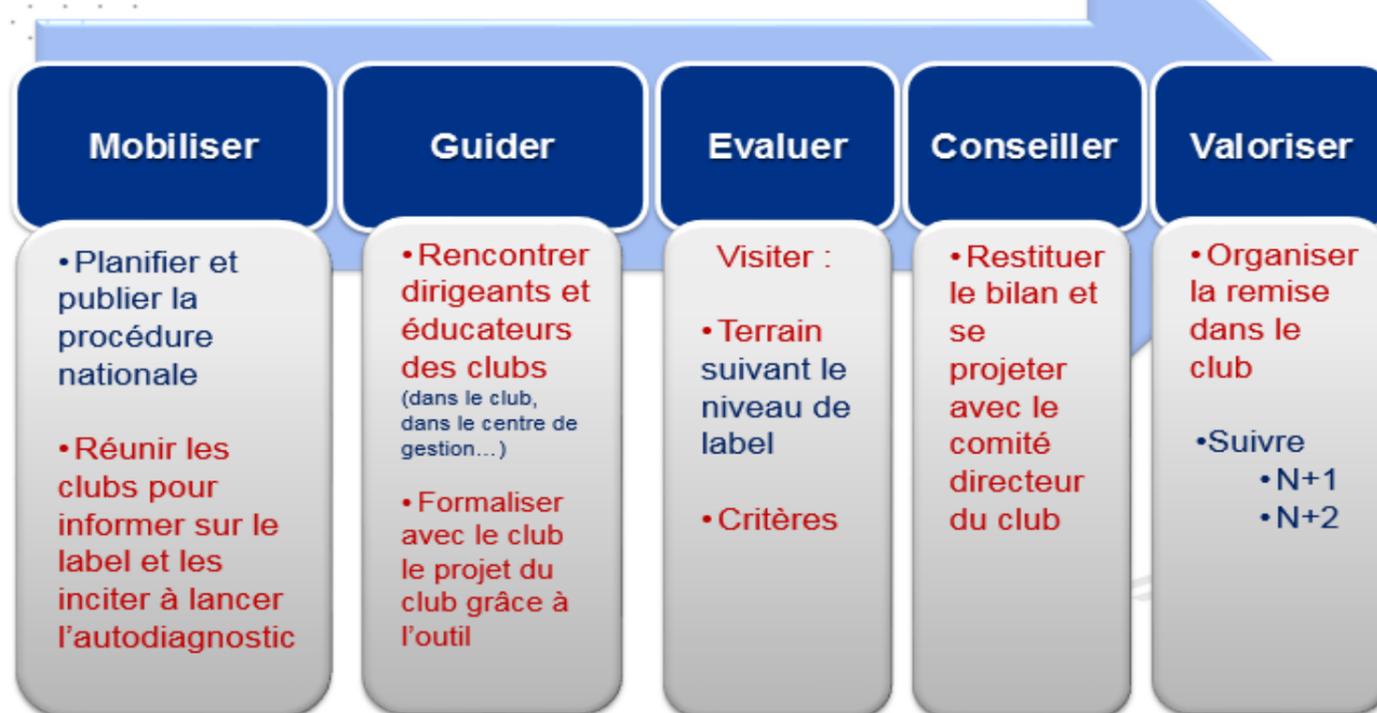


Lexique

Version 2018-2019

LES 5 TEMPS DE LA DÉMARCHE PROJET CLUB : ACCOMPAGNER LES CLUBS



	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80

PROJET ASSOCIATIF

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS
Bases sécuritaires				
PA201	Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations sportives qu'il utilise ?	Incontournable	<p>Critère incontournable avec obligatoirement : Panneau d'affichage extérieur : l'organigramme du club, les numéros d'urgence. Dans le club house : les diplômes d'Etat (à partir de BMF) ou les cartes professionnelles d'éducateurs et le règlement intérieur. Si plusieurs installations, possibilité de tout mettre sur le terrain principal et uniquement les numéros d'urgence et l'organigramme du club sur les autres installations</p>	<p>Prendre contact avec la collectivité locale pour la mise en place du panneau d'affichage</p> <p>Bibliothèque : - "Statuts et règlements intérieur" - "La subvention publique" - Statut des éducateurs</p>
PA202	Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	Incontournable	Avec le matériel adapté. Sur Synthétique but avec fixation (s) lestée(s) ou les buts avec les roues	Décret but
Effectif minimum de jeunes pratiquants				
PA301	Nombre de licenciés U6-U9	10 : Espoir 20 : Elite	Données générées automatiquement en fonction des données du club.	<p>Développer la pratique féminine : - identifier/recruter/former un ou une éducatrice - ouvrir une EFF - créer ou se servir des outils de communication - organiser des journées portes ouvertes - mettre en place la fiche d'information - accueillir des licenciées féminines qui jouent avec les garçons - créer une équipe féminine</p> <p>Développer la pratique jeune : - animer un cycle foot dans les écoles primaires - intervenir dans le temps periscolaire - animer des séances dans les C.L.V. - organiser des portes ouvertes - organiser des stages vacances - tendre vers une catégorie d'age = une équipe</p> <p>Bibliothèque : - guide interactif de la pratique féminine - "organiser une journée portes ouvertes"</p>
PA302	Nombre de licenciés U10-U11	10 : Espoir 20 : Elite		
PA303	Nombre de licenciés U12-U13	10 : Espoir 20 : Elite		
PA304	Nombre de licenciés U14-U19	10 : Espoir 30 : Excellence 45 : Elite		
Effectifs jeunes				
PA401	% de licenciés U6-U11 M et F / nombre total des pratiquants libres	>=25% : 1pt >=30% : 1,5pts >=35% : 2 pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club Calcul du poids des jeunes par rapport aux licenciés total du club	
PA402	% de licenciés U12- U15 M et F / nombre total des pratiquants libres M et F	>=20% : 1pt >=25% : 1,5pts >=30% : 2pts		
PA403	% de licenciés U16-U19 M et F / total des pratiquants libres M et F	>=15% : 1pt >=20% : 1,5 pts >=25% : 2pts		

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS
PA404	% de pratiquantes U6F-U13F / total des pratiquants U6-U13 M et F	>=5% : 1pt >=7% : 1,5pts >=10% : 2,5pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club	
PA405	Nombre de pratiquantes licenciées U14F-U19F	>=6 : 0,5 pt >=9 : 1pt >=12 : 1,5pts	Calcul du poids des filles par rapport au licenciés jeunes du club	
PA406	% de mutations / effectifs U7 – U11 M et F	-10 % : 1pt -8 % : 1,5 pts -5 % : 2pts		
PA407	% de mutations / effectifs U12 – U15 M et F	-15 % : 1pt -10% : 1,5 pts -5% : 2pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club	
PA408	% de mutations / effectifs U16-U19 M et F	-20% : 1pt -15% : 1,5pts -10% : 2pts	Calcul du poids des mutations sur l'effectif des jeunes	
PA409	% de licenciés U6-U10 M et F de la saison N-1 fidélisés	>=50% : 1pt >=60% : 1,5pts >=70% : 2pts		Améliorer la qualité de l'accueil :
PA410	% de licenciés U11-U14 M et F de la saison N-1 fidélisés	>=60% : 1pt >=70% : 1,5pts >=80% : 2pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club, si le club est issue d'une fusion, les données ne sont pas retrouvées, c'est à l'accompagnateur en cas de litige de point de faire les calculs (% de licence de la saison précédente	- déterminer un référent accueil - animation du club house avant les entrainements - tenues identiques - journal interne - anniversaires ...
PA411	% de licenciés U15-U18 M et F de la saison N-1 fidéliésés	>=60% : 1pt >=70% : 1,5pts >=80% : 2pts	renouvelé cette saison par rapport au nombre total de licence de cette même catégorie éditées la saison précédente	Améliorer le pouvoir de fidélisation :
PA412	% de licenciées U6F-U10F de la saison N-1 fidélisées	>=50% : 0,5pt >=60% : 1pt >=70% : 1,5pts		- Former une personne au module associatif - création d'une commission animation - mise en place d'initiatives envers les jeunes - création d'une commission des parents
PA413	% de licenciées U11F-U18F de la saison N-1 fidélisées	>=60% : 0,5pt >=70% : 1pt >=80% : 1,5pts		
PA414	% de nouvelles licences de U6-U11 Fet M	<30% : 0 pt >=30% : 1 pt >=40% : 1,5 pts >=50% : 2 pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club.	Idem idées d'actions PA 301 à PA 304
PA415	% de nouvelles licences de U12-U19M et F	<15% : 0 pt >=15% : 1 pt >=20% : 1,5 pts >=25% : 2 pts		

Effectifs dirigeants

PA501	Ratio nombre dirigeants (tes) licenciés (es) (dirigeants, éducateurs, arbitres) / nombre de pratiquants U6-U19 M et F	>=12% : 1pt >=15% : 1,5 pts >=18% : 2pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club	Intégrer les parents à la vie du club : - établir une fiche de renseignement à faire compléter aux parents - organisation du turn over du lavage des maillots, des goûters, co-voiturage... - communiquer auprès des parents, newsletter... - créer un challenge des dirigeants - prix de la licence différent - création d'une commission des parents - mise en place d'activités autres (cuisine...) Bibliothèque : - "contrepartie de la mission de bénévole" - "la fiche de renseignement"
-------	---	--	--	--

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D' ACTIONS - DOCUMENTS
PA502	% de femmes licenciées dans l'encadrement (dirigeantes, éducatrices, arbitres)	>=8% : 3pts >=10% : 6pts >=12% : 8pts	Données générées automatiquement en fonction des données du club	Recruter des femmes : - recrutement des mamans sur de actions ponctuelles - fiche de renseignement - penser aux institutrices - Leur faire passer le module d'animatrice fédérale de football
Sécurité opérationnelle				
PA601	Présence d'un téléphone accessible	oui : 2pts non : 0pt	Les téléphones portables peuvent être comptabilisés s'il y a du réseau	Améliorer la sécurité des pratiquants : - se rapprocher des collectivités territoriales - acheter du matériel - mettre en place une commission sécurité avec des représentants de la commune - mettre en place une formation interne pour tous (PSC1...) - utiliser les ressources internes (infirmières, médecins...) - utiliser le PEF
PA601	Présence d'une trousse à pharmacie 1er secours de terrain à usage grand public	oui : 1,5 pts non : 0pt	A proximité des terrains dans un endroit sécurisé contenant des produits de base (désinfectant, pansements, bombe de froid...)	- utiliser les ressources internes (infirmières, médecins...) - utiliser le PEF
PA602	Défibrillateur cardiaque (contrat de maintenance à jour) disponible à proximité des terrains	oui : 2pts non : 0pt	Il doit être accessible à tous et être à moins de 5 min du terrain et les patchs et batterie ne doivent pas être périmés. La mise à disposition de cet équipement est du ressort de la collectivité locale	Bibliothèque : - Centrale d'achat FFF pour les défibrillateurs (projet en cours)
PA604	Présence d'une civière ou d'une paire de béquilles à proximité des terrains ?	Civière ; paire de béquilles à proximité des terrains : 0,5 par équipements	A proximité des terrains dans un endroit sécurisé	Mettre en place une coordination des déplacements Bibliothèque : - "clubs et assurances" - Dispositif FAFA Transport (minibus) en ligne mi octobre
PA603	Organisation des déplacements des enfants (lieux de rdv sécurisés, organisation des transports, référent transport, coordonnées des parents)	oui : 2pts non : 0pt	Est-ce qu'il y a une coordination dans les déplacements ou chacun se débrouille ?	
Qualité des installations et des équipements				
PA701	Nombre de vestiaire suffisant	oui : 1pt non : 0pt	Est-ce que les enfants ont un vestiaire ou sont-ils obligés de venir déjà changé ?	
PA702	Douches de bonne qualité	oui : 1pt non : 0pt		
PA703	Les vestiaires sont-ils propres ?	oui : 1pt non : 0pt	Il faut rester raisonnable	Améliorer les relations avec les collectivités territoriales : - programmer des entretiens pour l'utilisation des installations (terrains, gymnase...) - inviter les élus à participer aux événements sportifs et festifs du club - se servir des résultats du label pour faire évoluer les choses
PA704	Le chauffage fonctionne-t-il convenablement ?	oui : 1pt non : 0pt		
PA705	Vestiaire dédié aux femmes ?	oui : 1pt non : 0pt	Les filles peuvent elles se changer dans un vestiaire sans présence de garçons et pas dans un local matériel ?	Préserver la qualité et propreté des vestiaires : - ranger le matériel - mettre a disposition des poubelles, balais, raclettes - mettre en place un turn over de nettoyage des vestiaires après les entrainements... Programme éducatif fédéral (thème "environnement")
PA706	Qualité des terrains utilisés par le club	Mauvais : 0pt Moyen : 1pt Bon : 2pts Très bon : 3pts	Très bon = synthétique, après faites en fonction de votre territoire	Préserver la qualité des terrains : - programmer les entrainements pour ne pas les surcharger (afficher le
PA707	L'éclairage est-il de bonne qualité ?	oui : 2pts non : 0pt	Pas forcément aux normes, mais permettant de bien voir et identifier les couleurs des joueurs sur le terrain	

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS
PA708	Le club dispose-t-il d'un 1/2 terrain min par groupe d'entraînement (16 joueurs) pour le foot d'animation ?	oui : 1,5 pts non : 0pt	En fonction de la disponibilité des infrastructures, mais les enfants doivent être en capacité de pouvoir jouer en toute sécurité (positionnement des ateliers ne mettant en danger les enfants)	programme) - mettre en place le travail spécifique en dehors du terrain (coordination...) Bibliothèque : - Dispositif FAFA Equipement (en ligne mi octobre) - Règlement terrains - Règlement éclairages - Règlement terrain Beach soccer - Règlement terrain Futsal
PA709	Le club dispose-t-il d'un terrain min par groupe d'entraînement (16 joueurs) pour les catégories jeunes supérieurs	oui : 1,5 pts non : 0pt		
PA710	Gymnase à disposition	Jamais : 0pt ponctuelle (occasionnelle) : 1pt hebdomadaire : 1,5pts plusieurs fois par semaine : 2pts		
PA711	Matériel en quantité suffisante pour chaque groupe d'entraînement	1 ballon par joueur + 1 chasuble par joueur + un jeu de coupelles + conditions de rangement 1 pt par type de matériel	Si possible local matériel rangé et organisé	

Actions de promotion et de recrutement

PA801	Actions à l'école élémentaire	1 action ponctuelle : 1pt 1 action périscolaire (TAP) : 2 pts 1 cycle mise en place (6 séances) : 3pts 1 action "opération FFF" : 5 4 pts		Améliorer les relations avec l'EN : - prendre contact avec le district pour la mise en place d'une action - présentation du projet national Foot à l'école - animer un cycle foot dans les écoles primaires - intervenir dans le temps periscolaire Conventions USEP-UFOLEP-UGSEL
PA802	Journées portes ouvertes	Aucune action 1 action : 2 pts 2 actions ou plus : 4pts	Une journée porte ouverte c'est une "séance" qui est ouverte aux non licenciés et où il y a eu une communication particulière. LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Développer le pratique jeune : - animer des séances dans les C.L.V. - organiser des portes ouvertes Semaine du football féminin
PA803	Participation à la Semaine du Football Féminin	oui : 2pts non : 0pt	A voir en fonction de votre organisation Ligue	
PA804	Outils de communication	Plaquette du club Journal du club Réseaux sociaux Site internet 1 pt par outil	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Améliorer la communication interne externe : - créer et faire vivre site internet/réseaux sociaux - communiquer en interne sur les actions du club (journal, newsletter, affichage...) - créer et diffuser le trombinoscope du club - présenter l'équipe dirigeante aux nouveaux parents/licenciés - diffuser le plus tôt possible le calendrier des manifestations du club - diffuser des photos de la manifestation - créer une journée de fin de saison avec les acteurs internes et externes des clubs Bibliothèque : "la communication interne des clubs"

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D' ACTIONS - DOCUMENTS
Animation du club				
PA901	Existence d'une salle de convivialité	oui : 2pts non : 0pt	Affichage des diplômes d'Etat, organigramme et règlement intérieur Orienter le club vers l'affichage de photos, vie de l'école de foot, des jeunes...	Améliorer la qualité et l'utilisation du club house : - mettre en place une permanence, pendant les entraînements, stages, vacances... - organiser des goûters, des anniversaires, des soirées... - afficher les résultats, le calendrier, les rdv... - décorer aux couleurs du club, valeurs... Bibliothèque : - " buvette et débits temporaires de boissons" - "le mécénat et le sponsoring" - Dispositif FAFA Equipement (club house) mi octobre
PA902	Utilisation d'une salle de convivialité	oui : 2pts non : 0pt		Intégrer les parents à la vie du club : - établir une fiche de renseignements à faire compléter aux parents - organisation du turn over du lavage des maillots, des goûters, co-voiturage... - communiquer auprès des parents, newsletter... - Dématérialisation de la demande de licence (fiche d'information dès 2017-2018) Bibliothèque : - fiche de renseignement
PA903	Combien d'actions d'intégration des parents (hors animations festives) le club organise-t-il ?	1 action : 2pts 2 actions : 4pts	Réunions d'informations de début ou fin de saison, fiche de renseignements... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Bibliothèque : - "association et comptabilité" - "la musique, la SACEM et droits d'auteurs"
PA904	Opérations festives (hors animations sportives)	1 opération : 2pts 2 opérations 4pts	Lotos, diner dansant, concours de belotte, poker... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Développer les initiatives en faveur des jeunes : - les rendre acteur de leur club (organisation de tournoi de console...) Bibliothèque : - Guide So Bénévole (bureau des jeunes)
PA905	Initiatives en faveur des jeunes	Stages; voyages; accompagnement scolaire; garderie; conseil de jeunes; autres : 2 pts par action	Dans autres ont peut mettre tournoi de console... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Ouvrir les portes de son club aux différents publics: - se rapprocher de l'IME (ou autre) le plus proche... - se rapprocher du district et ou de la direction départementale Bibliothèque : - Conventions FFSA-FFH
PA906	Action en direction de publics handicapés	Aucune action : 0pt Accueil : 0,5 pt Action/opération 1pt Section : 1,5pts		Développer et entretenir les relations avec l'environnement fédéral : - participer à toutes les réunions avec les bonnes personnes (ex si réunion U9, présence de l'éducateur U9) - faire des points d'infos au cours des réunions du club - se proposer pour accueillir des journées promo de la FFF (journées d'accueils...)
PA907	Représentation régulière du club aux réunions organisées par les instances fédérales	oui : 2pts non : 0pt	Participation à au moins la moitié des réunions organisées par les instances	
PA908	Est-ce que les arbitres participent à la vie du club ?	oui : 1pt non : 0pt	Soirées, interventions chez les jeunes, tournois, comité directeur ...	

PROJET SPORTIF

NUMERO QUESTIONS

BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE

COMMENTAIRES

PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS

Minima d'équipes engagées

PS201	Nombre d'équipes engagées dans la catégorie dans la catégorie U12-U13		Données générées automatiquement en fonction des données du club. Sont comptabilisés les équipes garçons et filles	
PS202	Nombre d'équipes engagées dans la catégorie dans la catégorie U14-U15	Incontournable : 1 U12 - U13 : ESPOIR	Si le système ne reconnaît pas le bon nombre d'équipe, se rapprocher du service compétitions de votre centre de gestion afin qu'il paramètre au mieux les équipes.	
PS203a	Nombre d'équipes engagées dans la catégorie dans la catégorie U16-U19	2 U12 - U13 + 1 U14 - U15 + 1 U16 - U17 ou 1 U18 - U19 : EXCELLENCE	Si cela n'est pas possible, notez en commentaire le nombre réel d'équipe et ne tenez pas compte du résultat généré par le système.	
PS203b	Y a-t-il au moins 1 équipe d'engagée dans chaque catégories U16-U17 et U18-U19 (ou 2 équipes uniquement en U18) ?	2 U12 - U13 + 1 U14 - U15 + 1 U16 - U17 + 1 U18 - U19 (ou 2 U18) : ELITE	Les équipes en entente sont prises en compte uniquement si : - le club demandeur peut à lui seul répondre à tous les critères - si l'entente est faite pour aider un autre club qui n'a que 4 - 5 licenciés dans la catégorie (- de 10 joueurs pour foot à 8 et - de 15 joueurs foot à 11)	Développer la pratique féminine : - identifier/recruter/former un ou une éducatrice - ouvrir une EFF - créer ou se servir des outils de communication - organiser des journées portes ouvertes - mettre en place la fiche d'information
PS204a	Nombre d'équipes engagées dans les plateaux U6F-U9F	Incontournable : 1 U6F - U9F ou U10F-U13F : ESPOIR	Pour les critères incontournables féminin : Si un club est dans une Ligue ou un district qui propose une pratique à 8 mais que celui-ci possède 5 joueuses licenciées dans la catégorie concernée (U10F - U13F) qui participent (vérifications des feuilles de matchs) aux compétitions mixtes et ou pratiques féminines, alors le critère est validé. Vérification des feuilles de match pour la participation des 5 joueuses.	Développer la pratique jeune : - animer un cycle foot dans les écoles primaires - intervenir dans le temps periscolaire - animer des séances dans les C.L.V. - organiser des portes ouvertes - organiser des stages vacances - tendre vers une catégorie d'âge = une équipe
PS204b	Nombre d'équipes engagées dans les plateaux U10F-U13F	1 U6F - U9F et U10F-U13F : EXCELLENCE 1 U6F - U9F et U10F-U13F et U14F - U17F* : ELITE	Si le club est dans un district qui propose une pratique à 5 (U10-U13), alors le club doit avoir une équipe engagée Pour les clubs de niveau national (soumis à la licence club) même application. Pour le niveau Excellence, i le centre de gestion propose des compétitions à cheval sur plusieurs catégorie (ex U12-U15) elles comptent soit en U10F-U13F (il faut un minimum de 5 U12-U13) soit en U14F-U19F (il faut un minimum de 5 U14-U15)	Bibliothèque : - "organiser une journée portes ouvertes" - GIFE - GIFA - Guide de la pratique féminine
		* possibilité d'entente à hauteur de		

<p>PS204c Nombre d'équipes de foot à 11 ou foot à 8 engagées dans les catégories U14F-U19F</p>	<p>50% de l'équipe (soit min 4 joueuses foot à 8 et 6 joueuses en foot à 11)</p>	<p>Aller voir obligatoirement dans la foire aux questions</p> <p>Pour l'équipe U14-U19F, l'entente est valable si le club a, à minima 4 licenciées au club pour le foot à 8 et 6 licenciées pour le foot à 11 Le nombre de plateaux (ou matches) minimum est de 8</p>	
--	--	--	--

Coordination et Organisation technique

<p>PS301 Le club a-t-il défini une programmation annuelle de formation pour ses catégories de jeunes ?</p>	<p>Aucun : 0 ; 50% : 3pts ; 100% : 5pts Aucun : 0 pt 1/3 des catégories : 1,5pts 2/3 des catégories ; 3pts 100% des catégories : 4,5 pts</p>	<p>Si le club prétend au niveau : - Espoir il doit proposer 3 plannifications : U9 + U11 + U13 si oui noter 100 % si non, si juste une catégorie noter 1/3, 2 catégories noter 2/3 - Excellence et Elite il doit proposer 6 plannifications : U7 - U9 - U11 + U13 - U15 + U16-U19 si oui noter 100 % si non, si juste un groupe de catégorie noter 1/3, 2 groupe de catégories noter 2/3 LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS</p>	<p>Harmoniser la formation des jeunes : - mettre en place une programmation pour l'ensemble des jeunes sur leur cursus de formation (U6 - U19 garçons et filles) - mise en place d'un classeur technique contenant des procédés techniques "types" ... - suivre les joueurs/ses détectés par les instances fédérales - créer des documents pas catégories sur la programmation avec des cycles</p>
<p>PS302 Le club a-t-il formalisé un contenu d'entrainement adapté pour toutes ces catégories de jeunes ?</p>	<p>Aucun : 0 50% : 3pts 100% : 5 4,5 pts 1/3 des catégories : 1,5pts 2/3 des catégories ; 3pts 100% des catégories : 4,5 pts</p>	<p>Est-ce qu'il y a un classeur technique du club ? Est-ce que les séances sont préparées et formalisées à l'avance ? Si le club est sur un niveau Espoir, le 100% va jusqu'au U13 LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS</p>	<p>Bibliothèque : - voir application my coachbyFFF</p>
<p>PS303 Combien de réunions de coordination sportive de l'équipe technique ont-elles été programmées ?</p>	<p>1 pt par réunion max 5pts</p>	<p>Ce sont les réunions où tous les responsables de pôles voir le bureau se réunissent pour parler de la gestion courante, du suivi de la saison, des actions à venir, des résultats, des goûters... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS (planification des réunions de coordination sportive, compte rendu...)</p>	<p>Optimiser les compétences : - mettre en place des réunions avec des thèmes techniques - 1 réunion par vacance scolaire - intervention de "spécialistes" (du club ou de personnes extérieur</p>
<p>PS304 Combien de réunions techniques ont-elles été programmées ?</p>	<p>1 pt par réunion max 5pts</p>	<p>Ce sont les réunions où l'on parle d'un thème purement technique LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS (une planification avec les thèmes et les sujets techniques – tactiques abordés, compte rendu...)</p>	<p>Bibliothèque : - voir application my coachbyFFF</p>
<p>PS 305 Il y a-t-il du lien entre les catégories au niveau des programmations annuelles ? (plan de formation du joueur, test technique)</p>	<p>Non : 0 pt Oui : 1pt</p>	<p>Cohérence entre les pôles, les catégories (Projet de jeu , situation de référence, objectifs à atteindre en fin d'année ou fin de cycle ou de pôle ou passage du foot à 5 à 8 et à 11) Suivi individuel tests techniques et athlétiques en lien avec le PES sur plusieurs années. (Livret du joueur)</p>	

Méthodes pédagogiques

<p>PS401 Evaluation de l'organisation et la structuration des activités</p>	
---	--

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D' ACTIONS - DOCUMENTS
PS402	Evaluation de l'adaptation des contenus par catégorie	Très insatisfaisant : 0pt insatisfaisant : 1pt Peu satisfaisant : 2pts Moyennement satisfaisant : 3pts Satisfaisant : 4pts Très satisfaisant : 5pts	<p>Vous devez OBLIGATOIREMENT vous servir du document Excel - fiche d'observation terrain.</p> <p>Ce document vous donnera les réponses à reporter dans l'outil</p>	<p>Optimiser et améliorer les compétences:</p> <ul style="list-style-type: none"> - envoyer les encadrants aux modules ou CFF correspondant à la catégorie encadrée - suivre les "recyclages" organisés par les instances - faire des "recyclage" en interne
PS403	Evaluation des climats d'apprentissage et approches pédagogiques			
PS404	Evaluation de la nature des activités proposées aux jeunes et de l'utilisations des procédés d'entraînement			
PS405	Evaluation du plaisir généré auprès des jeunes			

Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement

PS501	A quelles journées promotionnelles le club participe-t-il ?	3 pts par événement (Rentrée du Foot, Journée Nationale U7/U9, Festival Foot U13) soit 9pts maxi		
PS502	Nombre de plateaux féminins U6F-U13F organisés par le district auxquels le club participe	1 pt par plateau max 6 pts	Plateaux District ou Ligue	
PS503	Participations des jeunes aux plateaux U6-U7	Non : 0pt Oui : 3 pts		<p>Tendre vers une équipe par catégorie d'âge (garçons et filles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux journées de rentrées, plateaux, plateaux de Noël, championnat, critérium, journée nationale... <p>Développer et entretenir les relations avec l'environnement fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à toutes les réunions avec les bonnes personnes (ex si réunion U9, présence de l'éducateur U9) - faire des points d'infos au cours des réunions du club - se proposer pour accueillir des journées promo de la FFF (journées d'accueils...) - mettre en place les tests demandés par la DTN
PS504	Participations des jeunes aux plateaux U8-U9	Non : 0pt Oui : 3 pts		
PS505	Participations des jeunes aux plateaux U10-U11	Non : 0pt Oui : 3 pts		
PS506	Nombre d'équipes à 11 ou effectif réduit engagées dans les catégories U14F - U19F	Aucune : 0pt 1 équipe : 2 pts 2 équipes : 3pts 3 équipes : 6pts	Prise en compte aussi les équipes que filles engagées dans les compétitions garçons	
PS507	Quel est le nombre moyen de séances hebdomadaires proposées aux catégories U12-U19 ?	Aucune : 0pt ; +1>=,5 : 1,5 3pts ; +>=2 : 6pts ; >=+2,5 : 9pts Aucune : 0pt +1,5 >= 1 : 3pts 2pts +2 >= 2 : 6pts 5pts +2,5 >=2,5 : 9pts 8pts		
PS508	Dans quelles catégories le club organise-t-il une séance hebdomadaire de perfectionnement des gardiens de but ?	1 point par catégorie dans la limite de 3 pts		<p>Améliorer la formation des GB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former un spécialiste GB (CFF GB) - mettre en place des spécifiques par catégories
PS509	Le club participe-t-il régulièrement aux détections?	Non : 0pt Oui : 3 pts		
PS510	Le club est-il rattaché à une section sportive du premier ou second cycle ?	Aucun : 0pt ; une section : 2pts ; club-support : 4 pts Au moins un joueur dans une section : 1pt ; 1 section non reconnu FFF : 2pts ; 1 section reconnu : 4 pts	Ce sont des points bonus Si le club a des joueurs dans une section, cocher "une section" Si le club est le club support, cocher "club support" FFF et ou rectoralement	<p>Améliorer ou créer des relations avec l'EN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre contact avec les collègues et Lycées - recenser, identifier les forces du club - ouvrir des classes à horaires aménagés - orienter les meilleurs joueurs vers la section la plus proche

Pratiques nouvelles proposées

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D' ACTIONS - DOCUMENTS
PS601	Le club participe-t-il aux actions Futsal de la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ?	non : 0pt oui : 3 pts	A voir en fonction de l'offre proposée par le centre de gestion	Diversifier la pratique : - participer aux actions ligue et district - utilisation du GIFÉ - proposer des entrainements spécifiques - mise en place de journées découvertes - formation d'éducateur au CFF Futsal ou module Beach - développer l'offre loisir - faire la promotion de l'ouverture d'une "section" loisir et ou futsal pour les jeunes - participation aux modules spécifiques - faire de la promotion de l'ouverture de créneau ou de section Bibliothèque : - GIFÉ, GIFA - Dispositifs FAFA Equipement spécifiques (Futsal Foot5, Beach Soccer) - Guide d'accompagnement de la section loisir
PS602	Le club met-il en place des entrainements spécifiques Futsal ou des tournois pour les jeunes ?	non : 0pt oui : 2 pts	Tenir compte des tournois (validés par le centre de gestion) Mise en place des règles Futsal ou "pratique" Foot en salle? Validé si règles Fustal	
PS603	Le club participe-t-il aux actions Beach soccer de la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ?	non : 0pt oui : 3 pts	Pts bonus	
PS604	Le club met-il en place des entrainements spécifiques Beach soccer pour les jeunes ?	non : 0pt oui : 2 pts	Pts bonus	
PS605	Le club participe-t-il aux rencontres Loisirs organisées par la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ? (Interclubs, fun foot, Festifoot...)	non : 0pt oui : 3 pts	Le club participe-t-il aux rencontres Loisir organisées par la FFF (Inter-club, Festi foot.....) par la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ?	
PS606	Le club propose-t-il des créneaux Loisir au sein de ses activités ?	non : 0pt oui : 2 pts	Créneaux ouverts avec inscription libre	

PROJET EDUCATIF

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS
Affichage des supports fédéraux				
PE201	le club est-il engagé dans le programme éducatif fédéral ?		Données générées automatiquement. L'engagement se fait dans Footclubs rubrique "organisation" puis "identité club"	
PE202	le club a-t-il affiché sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif ?	Incontournable	Le poster doit être récupéré (avec le classeur et "Les incollables") au District après engagement et affiché dans le club house	Bibliothèque : - "Statuts et règlements intérieur" - "la subvention publique"
PE203	le club a-t-il affiché sur son installation principale les lois du jeu du football d'animation (affiche FFF) ?		Affiche donnée au district en 2014-2015 et/ou 2017-2018 (nouveau classeur)	
PE204	Le club a-t-il projeté des actions PEF et transmis les fiches actions correspondantes au centre de gestion ?		Les fiches actions doivent être retournées au centre de gestion	Bibliothèque : - Fiches actions - Classeurs pédagogiques
Structuration - organisation				
PE301	Le club a-t-il élaboré un calendrier prévisionnel d'actions sur la saison ?	Non : 0pt oui : 5pts	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	
PE302	Existe-t-il au sein du club une commission dédiée au volet éducatif, social ou citoyen ?	Non : 0pt oui : 5pts	La commission pour compter doit se réunir et donc avoir une "programmation" de réunion et des comptes rendus	Améliorer ou créer la structuration du PEF : - mettre en place un référent PEF avec un bon profil - aller vers la formation CFF4 - création d'une commission avec un représentant de tous les acteurs du club (dirigeants, éducateurs, joueur, parent, arbitres...)
PE303	Quelles sont les catégories du club ciblées par le programme éducatif ?	5 pts par catégories	Pour le club qui n'a pas d'équipe au dessus des U13, merci de cocher la case U14-U19, il ne doit pas être pénalisé LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Concevoir une programmation : - connaître ses besoins - se servir des stages vacances - balayer toutes les catégories
PE304	Les outils du programme (classeur, incollables, photocopies) sont-ils disponibles auprès de l'ensemble de l'encadrement ?	Non : 0pt oui : 5pts	Il faut vérifier si les outils sont dans le bureau ou autre à disposition de tout le monde	
PE305	Le PEF est-il inscrit à l'ordre du jour des diverses réunions du club (réunions techniques, comité directeur, assemblée générale, réunion parents) ?	Non : 0pt oui : 5pts	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Bibliothèque : - Classeur PEF
Déploiement				
PE401	% d'éducateurs des catégories jeunes impliqués et actifs dans le programme	Tranches >=25% : 3pt >=50% : 7pts >=75% : 10 pts	Prendre en compte les informations du club ainsi que le nombre d'actions effectuées et le nombre de catégorie visées	
PE402	Le club implique-t-il les parents, les accompagnateurs ou d'autres personnes extérieures (experts) en relation avec une des thématiques du PEF ?	Non : 0pt oui : 5pts		Optimiser le travail de la commission : - mettre en place des actions sur l'ensemble des catégories et l'ensemble des thèmes - mettre à disposition les outils - parler du PEF dans les différentes commissions - privilégier le ludique - rendre acteur les enfants
PE403	Combien de séances pédagogiques en salle le club organise-t-il sur le PEF au cours de la saison ?	<=3 : 3pt <=6 : 6pts >=7 : 9 pts	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS
PE404	Le club a-t-il déjà mis en place une action sur les thématiques suivantes ?	1 thème : 4pts 2 thèmes : 8 3 thèmes : 10 4 thèmes : 12 5 thèmes : 14 6 thèmes : 15		Impliquer tous les éducateurs et autres : - mettre en place des ateliers au cours des plateaux - mettre en place des opérations "coup de poing" - profiter du mauvais temps pour faire du PEF - impliquer les parents - impliquer des acteurs extérieurs (centre de tri, kiné, diététique...)
PE405	Quels outils dédiés au programme le club utilise-t-il ?	2 pts par outils	Données évidemment subjectives, basez vous sur les dires du club et au vu des actions faites	Bibliothèque : - Quiz Les incollables - Classeur actions terrains à venir
PE406	Avez-vous une action d'envergure lié au PEF ?	Non : 0pt Oui : 3pts POINT BONUS	Action fil rouge sur l'année, répétitive, avec une mobilisation du club et des dirigeants sur un projet identifié en lien avec une ou plusieurs catégories. (Actions éducatives, scolaires, médicales.....)	

Communication - promotion

PE501	Mise en valeur des actions éducatives sur les supports de communication du club	1 support : 2pts 2 supports : 3pts 3 supports : 5pts	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS Dossiers CNDS, documents créés pour mettre en avant auprès de la mairie ou autre des actions PEF mis en place par le club	
PE502	Le club a-t-il constitué un ou plusieurs dossiers de demande de valorisation de ses actions ?	Non : 0pt oui : 5 4 pts		Valoriser la mise en place du PEF : - utiliser les "lettres types" à destination des parents, collectivités et partenaires - valoriser les actions sur tous les supports de communication - faire des demandes CNDS - participer au trophée Philippe SEGUIN - inviter les médias
PE503	Nombre de fiches actions transmises au district ou à la ligue	1 fiche : 2pts 2 fiches : 3pts 3 fiches ou plus : 5pts	Fiches transmises avant le jour de la visite à la Ligue ou au District	
PE504	Le club active-t-il les médias locaux pour la promotion de ses actions (dossiers de presse, communiqués, etc...)	Non : 0pt oui : 5 4 pts	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Bibliothèque : - Fiches type actions du PEF
PE505	Le club participe-t-il aux réunions PEF organisées par la Ligue ou le District ?	Non : 0pt ; Oui : 2pts	Si la ligue ou le district n'organise pas ce type de réunion valider le critère	

PROJET ENCADREMENT ET FORMATION

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D' ACTIONS - DOCUMENTS
Encadrement				
PF201	Responsable jeune identifié	Incontournable CFF1 ou CFF2 : Espoir BMF : Excellence BEF : Elite	Données générées automatiquement. L'identification se fait dans Footclubs rubrique "organisation" puis "membre du club" L'objectif est de tendre vers une personne par fonction. Une même personne peut remplir 2 fonctions au maximum	Améliorer la structuration technique du club : - mettre en place un organigramme technique du club en fonction des desideratas et des compétences - tendre vers une équipe = 1 éducateur avec le bon niveau de diplôme ou de formation - mettre en place des commissions en fonction du club
PF202	Référent PEF licencié identifié			
PF203	Référent arbitre licencié identifié			
PF204	Référent sécurité licencié identifié			
PF205	Référent féminin licencié identifié	Incontournable	A noter qu'un BMF en cours de formation est compté comme ayant les pré requis du BMF	
PF206	Votre club dispose-t-il, pour la catégorie U6-U7, d'un encadrant attesté du module U6-U7 ou certifié BMF minimum?			Améliorer la structuration organisationnelle du club : - mettre en place un organigramme administratif du club en fonction des desideratas et des compétences des dirigeants bénévoles - tendre vers une fonction = 1 dirigeant formé avec le bon niveau de diplôme ou de formation - inscrire des personnes aux formations du parcours de formation du dirigeant bénévole - mettre en place des commissions en fonction du club
PF207	Votre club dispose, pour la catégorie U8-U9, d'un responsable		Le niveau de CFF ou de module n'est pas obligatoirement en rapport avec le niveau de l'équipe encadrée	Bibliothèque : - schéma de formation des bénévoles - Guide so bénévole - Fiches de postes
PF208	Votre club dispose, pour la catégorie U10-U11, d'un responsable	1 module 7 ou BMF en U7 + module attesté pour chaque catégorie de U9 à U13 : Espoir	ex : un éducateur titulaire du CFF2 qui encadre le U9 compte, et à l'inverse, un éducateur titulaire du CFF1 qui encadre des U13 compte aussi	
PF209	Votre club dispose, pour la catégorie U12-U13, d'un responsable	1 module 7 ou BMF en U7 + CFF pour chaque catégorie de U9 à U19 : Excellence	Pour les catégories de U7 à U9, c'est la pratique dans la semaine qui compte, ex : si l'éducateur référent est dans un club avec beaucoup d'équipe, il ne peut évidemment pas couvrir toutes les équipes, mais s'il est présent au moins sur un plateau cela compte	
PF210	Votre club dispose, pour la catégorie U14-U15, d'un responsable	1 module 7 ou BMF en U7 + CFF pour chaque catégorie de U9 à U13 + BMF de U14 à U19 : Elite	Une même personne ne peut avoir la responsabilité de plus de 2 catégories et ce doit être des catégories cohérentes par rapport aux contraintes	
PF211	Nombre d'encadrants pour les catégories U16-U19			
Formation de l'encadrement				
PF301	Le club a-t-il formalisé un plan de formation sur les saisons N, N+1 et N+2 de son encadrement (dirigeants, éducateurs, arbitres, salariés) ?	Incontournable	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostiquer 2. Cibler les personnes 3. Prioriser les acteurs 4. Convaincre les acteurs 5. Définir le budget 6. Planifier 7. Assurer le suivi Bibliothèque : - Plan de formation
Niveau d'encadrement				
PF401	Quel est le nombre de licenciés attestés d'une formation aux gestes qui sauvent ?	>=1 : 3pt >=3 : 4pts >=5 : 5 pts	Formation PSC1, premier secours LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Améliorer la sécurité des adhérents : - mettre en place une formation PSC1 en interne - établir une fiche de renseignement - 1 équipe = 1 personne formée au geste qui sauvent

NUMERO	QUESTIONS	BAREME DE CALCUL LABEL JEUNE	COMMENTAIRES	PROPOSITIONS - IDEES D'ACTIONS - DOCUMENTS
PF402	Nombre d'éducatrices intervenant dans la catégorie U7 et U8-U9 et titulaires de l'attestation U6-U7	1 éducatrices : 3pt 2 3 éducatrices : 4pts 3 5 éducatrices : 5 pts	Voir en fonction de l'organigramme technique du club	Féminiser l'encadrement : - proposer aux femmes (aux mamans) le module U7 - Proposer la formation d'animatrice fédérale de football
PF403	Nombre d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U6 à U9 garçons et filles	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U6-U9 (tranches 1 pour 16 = 6,25% : 5 pts ; 1 pour 12 = 8,33% : 10 pts ; 1 pour 8 = 12,5% : 15pts)	Tenir compte des équipes garçons et filles Pour les catégories de U7 à U9, c'est la pratique dans la semaine qui compte, ex : si l'éducateur référent est dans un club avec beaucoup d'équipe, il ne peut évidemment pas couvrir toutes les équipes, mais si il est présent au moins sur un plateau cela compte Dans l'outil il est noté pour les U6-U9 "(la même personne la semaine et le week-end)", mais il ne faut en tenir compte pour cette catégorie d'âge	Former les encadrants : - Proposer à tous les encadrants (parents qui donnent un coup de main, éducateurs...) de se former - proposer des formation correspondantes à la catégorie concernée - tendre vers 1 équipe = le diplôme correspondant - former les spécialistes
PF404	Nombre d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U10 à U13 garçons et filles (la même personne la semaine et le week-end)	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U10-U13 (tranches 1 pour 20 = 5% : 5 pts ; 1 pour 16 = 6,25% : 10 pts ; 1 pour 12 = 8,33% : 15pts)		
PF405	Nombre d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U14 à U19 garçons et filles (la même personne la semaine et le week-end)	aux équipes engagées 100% des équipes = 15 pts ; 10pts = 75%; 50% des équipes = 5pts		
PF406	Nombre d'encadrants spécifiques attestés ou certifiés	1 pt par certificat 0,5 pt par attestation limité à 3 pts max (BONUS)	Données générées automatiquement. Liste éligible : Certificat Entraîneur Préparateur Athlétique, Certificat Fédéral Gardien de But, Attestation Gardien de But Découverte, Attestation Gardien de But Perfectionnement, Certificat Fédéral Futsal Base, Attestation Futsal Base Découverte, Attestation Futsal Perfectionnement, Attestation Beach Soccer Découverte, Attestation Beach Soccer Perfectionnement, Attestation animateur Football Urbain, Animatrice fédérale	
PF407	Nombre d'arbitres supplémentaires au-delà du respect du statut fédéral de l'arbitrage	1 arbitre : 2pts 2 arbitres : 4 pts 3 arbitres ou plus : 5 pts	Donnée à vérifier sur foot 2000 dans la rubrique club, licence, licence arbitre	Trouver de jeunes arbitres : - se rapprocher du CTRA - proposer des jeux en lien avec les lois du jeu PEF - informer
PF408	Nombre de dirigeants/éducateurs certifiés du CFF4 ou attestés d'un module du CFF4	2 CFF4 ou plus = 10 pts ; 1 CFF4 et 2 modules ou plus = 8 pts ; 1 CFF4 et 1 module = 6 pts ; 1 CFF4 = 5 pts ; 2 modules ou plus = 4 pts ; 1 module = 2 pts ; aucune certification ou attestation = 0 pt	Données générées automatiquement	Former les encadrants : - proposer le CFF4 à tous les dirigeants

Fidélisation de l'encadrement

PF501	% d'éducateurs de la saison N-1 fidélisé	>70% : 5pts >80% : 8pts >90% : 10pts	Données générées automatiquement. % de licences éducateurs (technique, animateur, éducateur fédéral) de la saison précédens renouvelées cette saison (éditée) par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie la saison précédente	Valoriser les encadrants : - proposer des formations - mettre a disposition du matériel péda de qualité - accompagner et tutorer - organiser des soirées pour récompenser
PF502	% de dirigeants licenciés de la saison N-1 fidélisés	>70% : 2pts >80% : 4pts >90% : 5pts	Données générées automatiquement. % de licences dirigeants de la saison précédens renouvelées cette saison (éditée) par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie la saison précédente	Renforcer l'identité du club : - proposer des équipements aux couleurs du club -mettre en place des entretiens individuels - proposer la défiscalisation - proposer d'animer des commissions
PF 503	% d'arbitres licenciés de la saison N-1 fidélisés	>70% : 1pts >80% : 1,5pts >90% : 2,5pts	Données générées automatiquement. % de licences arbitres de la saison précédens renouvelées cette saison (éditée) par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie la saison précédente	Fidélisation arbitres :

Plan de formation des dirigeants bénévoles

PF601	Cohérence du plan de formation vis-à-vis du projet club	<p>Insatisfaisant : 0pt Peu satisfaisant : 1,5pts 1pt Satisfaisant : 3,5pts 1,5pts Très satisfaisant : 5pts 2,5 pts</p>	<p>Voir en fonction du plan de formation Insatisfaisant : pas de dirigeants qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 dirigeants, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs dirigeants et cohérence Très satisfaisant : plusieurs dirigeants en lien avec les besoin du club</p>	<p>Bibliothèque : - Parcours de formation des dirigeants - Bons formation FFF</p>
PF602	Nombre de dirigeants formés (CFF4 et le PFFD) au club les 3 dernières saisons	<p>1 dirigeant : 1pt 2 dirigeants : 1,5pts 3 dirigeants : 2,5pts</p>	Données générées automatiquement en fonction des données du club.	

Plan de formation des éducateurs

PF701	Cohérence du plan de formation vis-à-vis du projet club	<p>Insatisfaisant : 0pt Peu satisfaisant : 3pts 1,5pts Satisfaisant : 7pts 3,5pts Très satisfaisant : 10pts 5pts</p>	<p>Voir en fonction du plan de formation Insatisfaisant : pas d'éducateurs qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 éducateurs, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs éducateurs et cohérence Très satisfaisant : plusieurs éducateurs en lien avec les besoin du club</p>	<p>Bibliothèque : - Modules de formation des éducateurs (catalogue) - Bons formation FFF - FAFA Bourses formation</p>
PF702	Nombre d'éducateurs formés par le club les 3 dernières saisons	<p>3 éducateurs : 2 pts 6 éducateurs : 3 pts 12 éducateurs : 5 pts</p>	Données générées automatiquement en fonction des données du club.	

Plan de formation des arbitres

PF801	Cohérence du plan de formation vis-à-vis du projet club	<p>Insatisfaisant : 0pt ; peu satisfaisant : 1,5pts-1pt ; satisfaisant : 3,5pts 1,5pts ; très-satisfaisant : 5pts 2,5 pts</p>	<p>Données subjectives... Insatisfaisant : pas d'arbitres qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 arbitres, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs arbitres et cohérence Très satisfaisant : plusieurs arbitres et a des postes clef en lien avec les besoin du club</p>	<p>Bibliothèque : - Modules de formation des arbitres (catalogue)</p>
PF801	Nombre d'arbitres formés par le club les 3 dernières saisons	<p>1 arbitre : 1pt 2 arbitres : 1,5pts 3 arbitres : 2,5pts</p>	Données générées automatiquement en fonction des données du club.	

Plan de formation des salariés administratifs

PF901	Cohérence du plan de formation vis-à-vis du projet club	<p>Insatisfaisant : 0pt Peu satisfaisant : 1,5pts Satisfaisant : 3,5pts Très satisfaisant : 5pts Points BONUS</p>	<p>Voir en fonction du plan de formation Insatisfaisant : pas de salariés administratifs qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 salariés administratifs, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs salariés administratifs et cohérence Très satisfaisant : plusieurs salariés administratifs en lien avec les besoin du club</p>	<p>Bibliothèque : - "Convention collective nationale du sport" - "Dispositif URSSAF" - "Le service civique au sein de votre club" - Outil de calcul de l'emploi associatif (CNOSF) - FAFA Emploi clubs - Dispositif SESAM</p>
-------	---	---	--	--

Foire aux questions

Projet Associatif

1 Le matériel médical est obligatoire sur chaque site (béquille, civière etc... ?

Oui

2 Les panneaux d'affichage sont obligatoires sur chaque site ?

Si plusieurs installations, possibilité de tout mettre sur le terrain principal et uniquement les numéros d'urgence et l'organigramme du club sur les autres installations

3 Liste des documents obligatoires à afficher dans le club ?

Poster PEF et poster lois du jeu (U6 à U13). Les autres documents obligatoires se trouvent sur le panneau d'affichage visible de l'extérieur

4 Le terme « proximité » est un peu vague. (ex : Projet associatif pour les défibrillateurs) Quelle distance ? Intérieur du stade ou pas ?

Le défibrillateur doit se situer à moins de 5 minutes

5 Pourcentage de femmes licenciées dans l'encadrement. Quelle est la signification ?

Nombre de femmes ayant une licence dirigeante éducatrice ou arbitre dans le club

Projet Sportif

1 Les clubs doivent-ils afficher la planification annuelle de chaque catégorie sur les panneaux de leur site ? Affichage à l'intérieur ? A l'extérieur ? les 2 ?

Non

2 Les réunions techniques concernent l'ensemble du club ou seulement le Foot Animation ?

L'ensemble du club

3 Quels justificatifs pour les évaluations des climats d'apprentissage ?

Voir feuille d'évaluation terrain

4 Faut-il archiver toutes les séances pour toutes les catégories ?

Oui d'où l'intérêt de les écrire

5 Le Centre de gestion propose des compétitions U6 à U9 et U9 à U11 et U12 à U13

si le club a une équipe dans l'une de ces catégories = ESPOIR

- 1 équipe dans une compétition U6-U9 + 1 équipe U12 –U13 (ou U9-U11 avec 5 licenciées U10 et/ou U11)

- OU 1 équipe dans une compétition U9-U11 avec 5 licenciées U9 et/ou U10 + 1 équipe U12–U13 (ou une 2ème équipe U9-U11 avec 5 licenciées U10 et/ou U11)

Dans ce 2ème cas, l'équipe U9-U11 ne peut pas être la même

Il faut bien sûr que ces équipes participent à 8 plateaux

6 Le Centre de gestion propose des compétitions U6 à U9 et U9 à U11 et U12 à U15 et U16 à U18

si le club a une équipe dans l'une des catégories U6 à U9 ou U12 à U15 ou 1 équipe en U12-U15 avec 5 licenciées U12-U15 = ESPOIR

Pour le niveau Excellence il faut : 1 équipe U12 - U15 avec au moins 5 licenciées U12-U15 ET 1 équipe U6 à U9 ou U9 à U11 avec 5 licenciées U9

Pour le niveau Elite il faut : 1 équipe U12 - U15 avec au moins 5 licenciées U12-U15 ET 1 équipe U6 à U9 ou U9 à U11 avec 5 licenciées U9 ET 1 équipe U16-U18 ou une 2ème équipe U12-U15 avec 5 U14-U15

Projet Educatif

1 Quelle démarche pour s'inscrire au P.E.F ?

via footclub – menu - organisation – identité club. Validation ensuite par le centre de gestion

Projet Encadrement et formation

1 Est-ce qu'un BMF en cours de formation est compté comme BMF ?

Oui

2 BMF & Module U6-U7 ? Quelles obligations, distinguo ?

Si dans le club vous n'avez pas de BMF, il faut une personne ayant suivi le module U6U7

3 Les JA sont-ils valables dans le cadre du Label Jeunes FFF et sont-ils pris en considération d'une manière ou d'une autre ?

Oui les Jeunes animateurs sont pris en compte comme licence animateur et ils intègrent vos éducateurs. A vous de leur proposer un plan de formation par la suite.

4 Les clubs pourront-ils voir l'évolution de leur dossier pendant l'année ?

Oui ils ont accès à ces informations via footclubs

5 Doit-on fournir les documents sur la formation aux gestes qui sauvent ?

Oui

6 Cohérence du plan de formation vis à vis du projet club. Cela veut dire quoi ?

Est-il en cohérence avec les axes d'améliorations ?

7 Comment savoir quels documents fournir lorsque l'on parcourt le fichier ?

Mettre la souris sur information et tout est indiqué

8 Que vaut le diplôme de JAT aujourd'hui ?

Module U9

9 L'éducateur qui est en charge d'une catégorie doit avoir absolument le module de cette catégorie ?

NON Un éducateur avec un module U13 peut encadrer la catégorie U15 pour valider la partie « Encadrement et Formation » OUI

Questions générales

1 Lors du traitement du dossier par la commission, ne pas noter "dossier clos", mais "en cours"

2 Besoin d'avoir des précisions sur le Label Jeunes FFF et les GJ ?

- Mon club est en groupement de la catégorie U12 à la catégorie U19 : je peux candidater avec le n° d'affiliation de mon groupement. Les effectifs des U6 au U11 sont pris en compte dans l'ensemble des clubs concernés par le groupement.

- Mon club est en groupement de la catégorie U14 à la catégorie U19 : le groupement ne peut être labellisé. Les clubs concernés peuvent en revanche candidater pour l'obtention du Label "Espoir".

- Si un Groupement des U13 au U19 veut faire la démarche du Label Jeunes il bénéficiera des effectifs de tous les clubs concernés (U6 U11), et il enregistre les données via le N° affiliation du Groupement

- Les clubs peuvent-ils faire une démarche seuls ? Oui mais ils ne pourront pas avoir de label car ils n'ont pas d'équipe U13

- Si un Groupement des U14 au U19, la démarche est-t-elle identique ? le groupement n'est pas labellisable car il n'a pas d'équipe U13.

- Les clubs concernés peuvent faire une demande et être Label Jeunes Espoir ? les clubs peuvent tout à fait postuler

3 Cas des clubs soumis à la licence club

Dans l'année de montée le club à une "dérogation" et touche l'argent lié à la licence club, mais il a cette même saison pour se mettre en règle pour la saison suivante (car la licence club est évaluée sur la saison N - 1)

4 Les groupements de jeune et la licence club

Un club national peut justifier d'un label jeunes même en groupement